



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/16

Reçu en Préfecture le : 28/09/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 septembre 2016
D-2016/333

Aujourd'hui 26 septembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK

Réseau de lecture publique de Bordeaux. Construction de la bibliothèque de Caudéran- Demande de subvention à l'Etat au titre du concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La première pierre de la future bibliothèque du quartier de Caudéran sera posée en septembre 2016. L'ouverture au public est prévue en mars 2018.

La bibliothèque de Caudéran est pensée comme un équipement du type "troisième lieu", espace de convivialité et de confort. Sa construction et son fonctionnement sont orchestrés autour des thématiques du développement durable, du sport, de la nature et des cultures urbaines (compte tenu de la proximité du skate parc). Elle sera un élément majeur de l'offre culturelle et sociale de ce quartier.

Dans la continuité du soutien apporté par l'Etat pour la requalification de la bibliothèque Mériadeck, la construction des bibliothèques Flora Tristan et Jean de la Ville de Mirmont, ainsi que pour la réhabilitation de la bibliothèque Capucins/Saint-Michel, les dépenses relatives à l'achat du mobilier, du matériel informatique et des collections nécessaires à l'ouverture de ce nouvel établissement culturel sont susceptibles d'être cofinancées en 2016 au titre **du concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales**. Cette participation pourrait s'élever à hauteur de 45% du coût HT de ces postes de dépenses.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA TRANCHE 2016

Mobilier

Financeurs	TOTAL HT	%
Etat / 1ère fraction du concours particulier DGD	193 500,00 €	45 %
Ville de Bordeaux	236 500,00 €	55 %
TOTAL H.T.	430 000,00 €	100%

Matériel informatique

Financeurs	TOTAL HT	%
Etat / 1ère fraction du concours particulier DGD	56 250,00 €	45 %
Ville de Bordeaux	68 750,00 €	55 %
TOTAL H.T.	125 000,00 €	100%

Collections (pour les achats de documents en 2016 et 2017)

Financeurs	TOTAL HT	%
Etat / 1ère fraction du concours particulier DGD	164 250,00 €	45 %
Ville de Bordeaux	200 750,00 €	55 %
TOTAL H.T.	365 000,00 €	100%

Note pour les collections (livres, cd, dvd) : HT à partir d'un calcul de TVA moyen de 10%

Dans le cas où ce cofinancement serait moindre, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière de l'Etat pour accompagner la Ville de Bordeaux dans l'aménagement de la bibliothèque de Caudéran, au titre de la 1^{ère} fraction du concours particulier créé au sein de la Dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,
- à signer tout document afférant à ce cofinancement,
- et à encaisser ce cofinancement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT